

Hcorpo – un Accor(d) unilatéral

A **France Télévisions**, la transformation digitale se traduit surtout par un recours incessant à de nouvelles plateformes externes, censées simplifier la vie des salariés. Mais qu'en est-il réellement ?

Après **Concur** ou encore **ForYou**, devenu à son lancement le cauchemar du service RH, voici **Hcorpo** - plateforme de réservation hôtelière développée par le **groupe Accor** - qui promet sur papier d'apporter davantage de confort dans l'organisation des missions et dont les utilisateurs trouvent déjà de nombreuses failles.

Les administratives, réservant très régulièrement des nuits d'hôtel pour leur Direction, dénoncent la lourdeur du process qui les met en difficulté. Elles ont dû s'adapter rapidement après une présentation succincte, tout en n'ayant aucun référent pour répondre à leurs questions.

Les équipes de reportage, tout comme les salariés en mission, ne comprennent pas l'intérêt d'un tel outil tant il limite leur capacité de déplacement et de réservation. La question du coût n'est visiblement pas l'argument d'un tel changement de procédure puisque les tarifs négociés par la direction des achats de **FTV** sont moins onéreux que sur **Hcorpo**, pour un même hôtel. Certains hôtels partenaires depuis de nombreuses années ne sont pas du tout référencés. Résultat : les tarifs s'envolent et dépassent les plafonds autorisés. Allons-nous pouvoir demander systématiquement une dérogation ? Rien n'est moins sûr.

La machine peut proposer un hôtel au tarif équivalent mais bien plus éloigné. L'argument d'une meilleure gestion budgétaire et d'une conformation légale semblant tomber à plat, l'explication est tombée en **CSE Siège** suite à l'interpellation des élus sur cette logique contreproductive : il s'agit en réalité d'opter pour une plateforme compatible avec... **Concur**, un outil choisi par l'entreprise avant le nouvel appel d'offres concernant les réservations hôtelières ! On se trouve donc désormais dans l'obligation d'adapter l'entreprise à l'outil, en dépit des besoins opérationnels : un comble !

Le **groupe Accor** se taille ici la part du lion au prétexte d'avoir remporté l'appel d'offre. Cette obligation légale impose-t-elle de passer par une plateforme qui, au passage, se réserve **une commission de 5 à 10 %** sans convenir aux besoins de ses utilisateurs en matière de tarifs, distance ou possibilité d'annulation ? Le développement d'une plateforme digne de ce nom doit faciliter l'expérience utilisateur.

La Direction reconnaît que la plateforme est encore loin d'être opérationnelle et se rassure en disant que l'outil - dont l'usage n'est pas obligatoire « pour le moment » - sera amélioré progressivement. Les salariés de **FTV** ne sont pas des bêta-testeurs et réclament un outil qui soit réellement fonctionnel.

L'UNSA demande qu'en parallèle du déploiement de **Hcorpo**, le système existant perdure afin de préserver des tarifs et lieux d'hébergement adaptés aux plafonds tarifaires et à la mission.